

SCP LE GOFF & OMARJEE

SOUFSAIDI

Annonce n° 2147
Type Constitution de société
Parution web 29/04/2026
Parution print 30/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260430.pdf)

Etude LE GOFF, OMARJEE & Associés, Notaires, Notaires associés à MAMOUDZOU (Mayotte) Kawéni, Route Nationale 1, Espace Corallium n°5.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SIRUGUE, de la SELAS « LE GOFF, OMARJEE & Associés, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de SAINT-PIERRE (Réunion), 22 allée de la Piscine, Centre Casabona et d'un Bureau Annexe situé à MAMOUDZOU (Mayotte), Kawéni, Route Nationale 1, Espace Corallium n°5, le 28 avril 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SOUFSIDI.

Le siège social est fixé à : MAMOUDZOU (97600), 1 rue Nazou Vita Résidence OMAR SOUFFOU.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (162 000,00 EUR)

Apports en nature du lot n°8 dépendant d'un ensemble immobilier sis à MAMOUDZOU (Mayotte), 1 rue Nazou Vita, Doujani 2, figurant au cadastre section BP n°545, ledit bien évalué à 92.000,00 €, et des lots n°1396, 1419 et 1725 dépendant d'un ensemble immobilier sis à DIJON (Côte-d'Or), 2 à 20, 28 à 40, avenue des Champs Perdrix, figurant au cadastre section EM n° 8 et 10, ledit bien évalué 70.000,00 €.

Toute mutation de parts sociales en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété, doit être constatée par un écrit. **Les parts sont librement cessibles** à titre onéreux en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété **entre associés au sens des présents statuts ou entre titulaires de droits de même nature que ceux objets de la cession, ainsi qu'entre le cédant et ses descendants. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de l'unanimité des associés en droits de vote.**

Les gérants de la société sont : Madame Nouria SAIDI et Monsieur Ibrahim SOUFFOU demeurant ensemble à MAMOUDZOU (Mayotte), 1 rue Nazou Vita, Résidence OMAR SOUFFOU.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU.

Pour avis

Le notaire.

